

SAVE

SAUVEGARDE ET ANIMATION DE VERSAILLES ET ENVIRONS UNION D'ASSOCIATIONS DE VERSAILLES ET DE SES ENVIRONS

Bulletin N° 66 septembre 2010

Association agréée, déclarée loi de 1901

Président : Dr Léon OLIVIER

17 Villa de l'Ermitage 78000 VERSAILLES

Tél., Fax: 01 39 54 29 13 Courriel: leon.olivier3@orange.fr

Editorial

Secteur sauvegardé : enquête publique sur la révision du PSMV

Le secteur sauvegardé de Versailles qui couvre la plus grand partie des quartiers Notre-Dame et Saint Louis en raison de la richesse de leur patrimoine architectural est soumis à un document d'urbanisme : le Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV) qui remplace sur ce secteur le Plan Local d'Urbanisme (PLU) applicable au reste de la ville.

Le conseil municipal a voté dans ses séances du 13 octobre 2009 et du 10 février 2010 une révision partielle du PSMV pour quatre zones : Richaud, îlot de l'Europe, rues Edouard Chardon et Satory. Cette révision a donné lieu à une enquête publique qui s'est déroulée du 14 juin au 16 juillet 2010 à l'Hôtel de Ville.

SAVE a souscrit à la plupart des propositions émises dans le dossier présenté à l'enquête, l'idée dominante étant une volonté de respecter et de valoriser le patrimoine architectural et urbain avec des programmes d'aménagement en harmonie avec l'évolution de la ville:

- suppression à Richaud des bâtiments de l'ancienne maternité sans valeur patrimoniale,
- préservation pour le quartier de l'Europe d'un îlot central ouvert sur la rue et préservant la vue sur les Grandes Ecuries,
- abandon rue Edouard Charton du passage privé vers les Chantiers prévu dans le plan précédent, une solution de remplacement .ayant été trouvée,
- préservation d'annexes anciennes au 22 rue de Satory

Mais SAVE a déploré

- l'absence de publicité de cette enquête publique qui est restée totalement ignorée des Versaillais,
- l'absence de lisibilité des graphiques et légendes,
- l'absence d'information sur le devenir du parking de l'Europe.
- la rédaction de l'article 12 concernant les règles des aires de stationnement. Il indique que le nombre de places doit être déterminé "selon les besoins de la construction" et "la prise en compte d'un rayon de 400 m du centre d'une gare", ceci dans le but de restreindre le nombre de places privées de parking et favoriser l'usage des transports collectifs. Ces conditions variables vont à l'encontre d'une définition claire, introduisent une discrimination entre habitants pour le choix de leur logement en prenant comme critère la distance à une gare et risquent d'avoir comme effet pervers de pousser au stationnement sur la voie publique.

Projet d'un Plan Local de Déplacements (PLD)

Les lois sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie de 1996 (LAURE) et la loi Solidarité et Renouvellement Urbain de 2000 (SRU) ont rendu obligatoire l'élaboration d'un document de planification des déplacements.

Pour l'Île de France, il s'agit du Plan de Déplacements Urbains de l'Île de France (PDUIF). qui en définit les objectifs. Il est censé établir un équilibre entre les besoins de mobilité des Franciliens, lac protection de leur environnement et leur santé.

Le PDUIF a retenu neuf thèmes principaux et énumérer 176 actions dont les enjeux sont une amélioration des conditions des déplacements franciliens en agissant dut la hiérarchisation du réseau de voirie, les transports publics, l'accès aux gares, le stationnement, les zones 30, le cheminement des piétons, les itinéraires cyclables, les déplacements des personnes à mobilité réduite, la sécurité routière, la livraison des marchandises.

Compte tenu de la dimension de la région le PDUIF peut-être complété par des plans locaux de déplacements (PDL) qui le déclinent sur un territoire plus restreint.

Dans ce but a été créé en 2006-1007 un Syndicat Mixte du Bassin de Déplacements de la Région de Versailles (SBDRV) dont le président actuel est M. Bernard Debain maire de Saint Cyr. En 2008 a été lancé un projet de PLD.

Le périmètre du SMRBV comporte les 11 communes du Grand Parc auxquelles se sont associés Bailly, Chateaufort, Le Chesnay, Les Clayes sous Bois et Viroflay Villacoublay; C'est un territoire hétérogène en terme de population, d'équipements et de continuité territoriale:

- -zone dense et peuplée de Versailles, Le Chesnay, Rocquencourt et Viroflay,
- pôle urbain de Saint Cyr, Fontenay le Fleury, Bois d'Arcy,
- communes de la vallée de la Bièvre et du plateau de Saclay: Bièvres, Jouy en Josas, Les loges en Josas, Chateaufort et Toussus le Noble,
- communes plus isolées : Buc, Velizy-Villacoublay, Les Clayes sous Bois, Bailly

Le projet de PLD a été confiée à CODRA, bureau d'études spécialisé en urbanisme et transports. Il est cofinancé par le Conseil Régional d'Île de France et le Syndicat des Transports d'Île de France (STIF). Son élaboration a été prévue en phases de diagnostic, de constructions de scénarios et de programme d'actions, avant l'avis des personnes publiques et l'enquête publique.

Phase diagnostique présentée en juin 2009 :

Le territoire du SMDBRV avec ses zones d'activités, ses établissements d'enseignement et de soins regroupe 240 000 habitants et offre 130 000 emplois.

Les déplacements domicile-travail ont été estimés lors du recensement de 1999 à 200 000 par jour. dont 25% à l'intérieur du territoire, 32%. en sortie et 46% en entrée du fait des échanges avec la zone francilienne dense qui l'entoure (Yvelines, Hauts de Seine, Seine, Essonne).

Le mode de déplacements est lié à la ville de résidence et aux offres de transports. La voiture en est le mode dominant (58%).

Programme d'actions

CODRA s'est efforcé de recenser les carences existantes pour les différents secteurs du territoire dans le but de proposer un programme d'actions concernant :

- <u>le transport des personnes</u>: améliorer l'attractivité du réseau de transports en commun, améliorer l'insertion urbaine des infrastructures urbaines, assurer la cohérence des politiques de stationnement, définir une politique en faveur des déplacements doux, intégrer le problème de l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.
- 2- <u>le transport des marchandises</u> en améliorant la cohérence des réglementation des communes et l'accueil des marchandises en ville.
- <u>3-</u> <u>La gouvernance et la sensibilisation</u>: pour inciter aux modes alternatifs à la voiture et orchestrer la politique des déplacements sur l'ensemble du territoire du SMDBRV (actuellement totalement inexistante).

Etat actuel du projet

CODRA et le SMDBRVont individualisé 70 actions dont 24 concernent Versailles et environs. Ils ont en donné les titres mais sans en fournir le contenu

SAVE et ses associations sont donc une période d'attente de précisions pour étudier ce PLD et pouvoir répondre à l'enquête publique prévue pour l'automne.

Le Président Léon Olivier